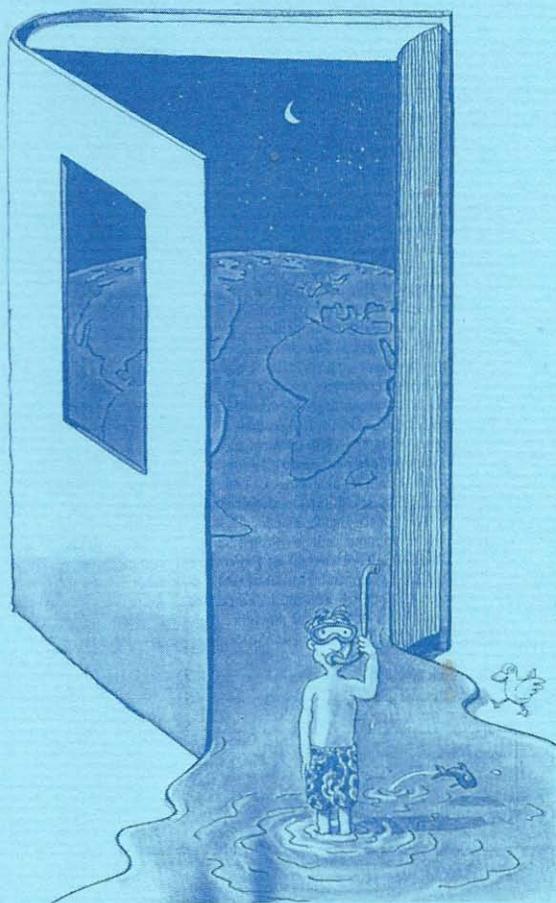


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

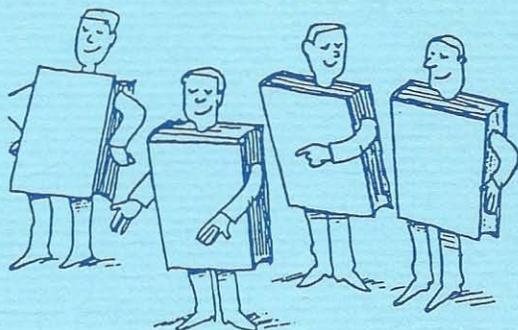


No 67

Juin 2002

Genève

Ce qu'ils ont dit



... Les critiques se sont aussi intéressés à la place « D'une panthère dans la cave » dans l'œuvre d'Oz et dans l'ensemble de la littérature israélienne. Quant à moi, il ne me reste qu'à m'imprégner de ces pages, comme si elles m'avaient été destinées. Véritable hymne du narrateur à la gloire de la riche bibliothèque de son père, aux livres rangés comme des soldats sur un champ de bataille (ce n'est pas un hasard s'il choisit la métaphore militaire pour décrire des livres) : avec en première ligne les « généraux et maréchaux » (les livres précieux et épais aux admirables reliures) puis la « cavalerie légère » (ceux aux couvertures illustrées), « le corps des officiers de brigade et de régiment » (ceux aux couvertures illustrées), « le corps des officiers de brigade et de régiment » (in-quarto aux larges tranches et aux jaquettes de toile rêches), « des centaines et des centaines de volumes à la reliure cartonnée, grise ou brune, qui sentait la colle ¹ », (reliures ordinaires en mauvais carton), et enfin les « plus déshérités, des livres qui n'en étaient pas vraiment, [...] misérables gueux ». J'ai particulièrement aimé le passage concernant ces derniers que le père du narrateur était censé classer pour libérer quelques rayonnages afin d'accueillir de nouveaux ouvrages, mais « J'avais la nette impression qu'aucune page imprimée n'était jamais sortie de cette maison qui en était pleine à craquer. » ...

Extr. de : *Histoires d'en lire* / Michael Handelzalts. Trad. de l'hébreu. – Paris : Gallimard, 2001. – P. 17

¹ Amos Oz, *Une panthère dans la cave*, trad. Sylvie Cohen, Paris, Calmann-Lévy, 1997

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION : DISCOURS DU PRÉSIDENT DE L'AGBD

"Singulière histoire que celle de la censure. Elle nous afflige et nous rassure. Le prophète hébreu et le philosophe grec la prônent également. L'Eglise, toutes les églises, ont leur Inquisition comme leur Index. Le Souverain, tous les souverains, ont leurs bureaux et leurs commissions, leurs lecteurs et leurs commissaires. Les autodafés jalonnent les siècles où se consomment les livres sinon les auteurs hérétiques ou libertins, quand lettres de cachet ou goulag ne règlent pas plus discrètement leur sort. Mais la pensée demeure toujours en liberté. Illusion de la censure. Les cachots de l'Inquisition n'ont jamais empêché, selon le mot de Galilée, la terre de tourner."

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues, ces mots de Robert Badinter dans la préface du livre *Censures de la Bible aux larmes d'Eros*, édité par la Bibliothèque publique d'information dans le cadre d'une exposition sur la censure, organisée par cette même BPI en 1987-88, n'ont rien perdu de leur pertinence.

L'exposition ici présentée par l'AGBD, est certes plus modeste, mais notre association peut, je crois, en être fière.

Je tiens tout d'abord à remercier infiniment Madame Claudia Mendoza, bibliothécaire au Cycle d'Orientation de la Florence, qui en est la réalisatrice. Elle a accompli un travail magnifique et mérite vos félicitations. Je remercie également la direction du Salon du livre, en particulier M. Junod, la Fondation Leenaards et le quotidien *La Liberté*, qui nous accueille sur son stand. L'an dernier, il abritait déjà une exposition sur le même thème, centrée alors sur la censure dans la presse et basée sur la collection de M. Charles Pochon, ici présent et que je salue. Nos remerciements vont aussi aux institutions qui ont prêté les livres exposés, soit la bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Gall (Cosmographie de Münster, 1550), la BNS et la BPU, ainsi que les Bibliothèques municipales - dont je salue et remercie de sa présence la directrice Mme Isabelle Ruepp - qui nous ont prêté les vitrines d'exposition. Je remercie aussi les auteurs des textes, Messieurs Schmuki, Surchat, Koutchoumow et Korkos.

L'AGBD, qui fête cette année ses 30 ans, a pour mission, depuis 1972, la défense et l'illustration du métier de bibliothécaire et des bibliothèques. Lutter contre toute forme de censure, s'inscrit donc dans son action. En 1998, elle a ainsi été la première association suisse de ce domaine, à publier un Code de déontologie, dont je voudrais vous lire un extrait :

En accord avec les missions propres à son institution, le bibliothécaire acquiert sans préjugés idéologiques, politiques ou religieux, et en dehors de toute pression, les documents significatifs de la production contemporaine et de la mémoire de

l'humanité. Il constitue des collections susceptibles de permettre aux individus de comprendre l'évolution de la société, d'exercer leurs droits démocratiques, de se développer culturellement et professionnellement, ainsi que de se divertir.

Le bibliothécaire met à disposition de tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, d'appartenance politique ou de statut social, les documents présents dans les collections dont il a la responsabilité et il les promeut activement. Il offre un accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information, sous réserve de restrictions définies par la loi. Il veille à rendre les usagers autonomes. Dans l'intérêt de toutes les catégories d'usagers, le bibliothécaire défend le principe de l'accès gratuit aux documents. Le bibliothécaire fournit à tous, selon leurs besoins, les moyens nécessaires à l'obtention de ressources à distance, qu'elles soient électroniques ou non.

Nos collègues allemands de 1938, dont on trouve dans l'exposition la citation suivante : *"Nous avons déjà entrepris de vérifier et de cataloguer systématiquement l'origine raciale des personnes jouant un rôle dans la vie culturelle allemande (...) pour éliminer les auteurs (...) juifs"* n'avaient à l'évidence pas la même conception de la déontologie. On aurait pu croire que tout cela appartenait au passé. Hélas il n'en est rien. Dans les bibliothèques du sud de la France, par exemple, gérées par des maires FN, une censure explicite et une épuration des collections ont été appliquées, tandis qu'étaient exclus les bibliothécaires professionnels. On trouvera l'exemple de la ville d'Orange dans cette exposition. On ne peut qu'espérer que ces pratiques ne vont pas s'étendre à l'ensemble de la France, dans les semaines à venir¹. Je voudrais à ce propos et pour terminer, vous lire encore un extrait du communiqué de l'Association des bibliothécaires français (ABF). Précisons qu'à l'instar de l'AGBD, l'ABF n'est pas une organisation à buts politiques, ce qui ne doit pas empêcher ces associations d'être présentes dans la vie de la Cité, et par là dans le débat politique, au sens premier de ce terme. L'ABF donc écrit : *"Les enjeux cette fois ci concernent tous les citoyens y compris en tant qu'utilisateur des bibliothèques ou professionnels de l'information et de la lecture et il est de notre devoir de rappeler nos expériences de professionnels quand le Front National et ses alliés ont eu ou ont encore la responsabilité de la gestion des bibliothèques municipales. (...) L'Association des bibliothécaires français appelle donc tous les usagers des bibliothèques, tous les citoyens à défendre tout simplement leur Liberté"*

Liberté ! cela nous ramène au nom de notre hôte, qui va maintenant nous offrir le verre de l'amitié, et je l'en remercie. Alors je vous invite à lever nos verres à *La Liberté*, aux libertés, hélas toujours menacées et donc toujours à défendre, ce à quoi nous nous engageons. Santé et merci de votre attention.

Eric Monnier

¹ Rappelons que nous étions entre les 2 tours de l'élection présidentielle française

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION "LE LIVRE ET LA CENSURE : BIBLIOTHÈQUES SOUS LA LOUPE"

Disons-le d'emblée sans rougir et avec fierté, l'exposition organisée par notre association au Salon du livre et de la presse de Genève, du 1^{er} au 5 mai, a remporté un très grand succès. Ce succès nous le devons avant tout au formidable travail de Claudia Mendoza, qui a conçu cette exposition de façon magistrale. Qu'elle trouve ici encore une fois nos très vifs remerciements. Ces remerciements vont aussi à la Fondation Leenaards, au Salon du livre, au quotidien La Liberté, à la bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Gall, à la BPU, à la Bibliothèque Nationale, pour leurs prêts d'ouvrages, aux Bibliothèques municipales de Genève pour le prêt des vitrines d'exposition et de matériel divers, ainsi qu'aux auteurs des textes.¹

Aucun décompte du nombre de visiteurs qui se sont pressés sur le stand n'a été établi, mais ils furent nombreux, intéressés, posant moult questions, profanes, professionnels, jeunes et d'âge mur. Plus d'une centaines d'exemplaires d'Hors-Texte ont aussi été vendus, ce qui témoigne de cet intérêt.

Sur le plan officiel, tant Pierre-Marcel Favre, directeur du salon, que Martine Brunschwig-Graf, conseillère Etat ont parlé de notre exposition dans leurs discours inaugural, tandis que Me Charles Poncet y faisait également allusion dans ses propos de table lors du Dîner privé de la Fondation pour l'écrit. On ne se privera pas du plaisir de citer ici les paroles de Madame Brunschwig-Graf, qui a dit : "Je souhaiterais, de surcroît, saluer de façon particulière la démarche de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés qui nous offre une histoire de la censure et nous rappelle son omniprésence dans nombre de pays où les écrits sont mutilés et les artistes bâillonnés". En outre, lors de la visite officielle, la présidente du DIP s'est non seulement arrêtée assez longuement sur notre stand, a écouté les explications de Claudia Mendoza, en particulier sur la fameuse Cosmographie de Sebastian Münster, mais encore y a entraîné le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger, arrivé sur ces entrefaites, pour lui montrer elle-même ce document unique de l'Abbaye de Saint-Gall. Et là, avouons-le, nous avons frôlé l'incident "diplomatique" qui sous d'autres cieux ou en d'autres temps eut conduit votre président sur la paille humide du cachot. En effet, alors que la Conseillère d'Etat et le Conseiller fédéral se tenaient devant la vitrine, je me suis approché d'eux pour leur remettre un exemplaire du numéro spécial de Hors-Texte. Or, celui que je tendais à Mme Brunschwig-Graf ayant malencontreusement chu sur le sol, M. Leuenberger s'est prestement baissé pour le ramasser. En se relevant le chef du Département des transports s'est cogné à la vitrine, heureusement sans

¹ On me pardonnera j'en suis sûr de réitérer ces remerciements qui figurent déjà dans l'avant-propos du n° spécial de Hors-Texte consacré à l'exposition, mais je crois qu'il ne sont pas de trop.

aucune gravité. Par chance aussi aucun journaliste de la presse "people" n'ayant remarqué l'incident, on a échappé à un titre du genre "Moritz Leueneberger se heurte à la censure". Mais vous imaginez sans peine que le rouge de la honte a empourpré le visage de votre président. Finalement la visite officielle s'est achevée et, au sortir du stand, un photographe de l'agence Keystone a pris la photo reproduite dans ce numéro. Cette photo, qui constitue un véritable "scoop", ...au niveau de notre association naturellement, représente Moritz Leueneberger, au côté de Pierre-Marcel Favre, et qui tient dans sa main NOTRE revue HORS-TEXTE. Alors, quand bien même nous savons que *Vanitas vanitatum et omnia vanitas*, nous ne sommes pas peu fiers de voir un Conseiller fédéral avec une revue de bibliothéconomie en main, et pas n'importe laquelle, puisque c'est la nôtre!

De leurs côtés, les médias ont également rendu compte de l'exposition. A tout seigneur tout honneur, notre hôte *La Liberté*, a consacré une page entière de son excellente partie magazine du samedi (27.5.02) à l'événement. De son côté *Le Courrier* l'a annoncé clairement dans son supplément "Salon du livre" le 27 avril et a publié un article le 3 mai.

La Radio romande (RSR1) a consacré son émission *Mordicus* du jeudi 2 mai, au thème de la censure, en prenant là encore notre exposition comme point de départ. Parmi les invités sur le plateau, se trouvait en effet, Alain Korkos, auteur de jeunesse censuré par les municipalités FN en France et dont un texte constituait, rappelons-le, un des éléments de l'exposition. Furent également diffusés des interviews de Claudia Mendoza, et d'Alain Jacquesson, expliquant *l'enfer* de la BPU et le pourquoi de son maintien en particulier pour les ouvrages "négationnistes". Dans la même émission, j'ai également pu intervenir brièvement pour rappeler l'existence de notre Code de déontologie. Des extraits du code ont également été diffusés sur les pages spéciales Salon du livre du site WEB de *Radio Suisse Internationale*, accompagnant une "visite guidée" de l'exposition par Claudia Mendoza.

Enfin, et parce que l'anecdote ne manque pas de piquant, je ne résiste pas au plaisir de raconter l'histoire du *Dauphiné libéré*. Une journaliste de ce quotidien régional de France voisine est en effet venue voir l'exposition et en a rendu compte le 8 mai (soit hélas après la fermeture du Salon) de manière assez correcte, je dois le dire. Sauf que le nom de l'AGBD devenait une fois "AGDB" et une fois "AGDR". Sauf aussi et surtout, qu'après que j'aie dit, dans un bref interview, "Comme le dit M. Badinter, *on peut brûler les livres, voire leurs auteurs, mais pas les idées*", la journaliste a écrit : "Eric Monnier (...) souligne cependant que *on peut brûler les livres...*[etc.]. Propos repris par [c'est moi qui souligne] Robert Badinter dans sa préface à *Censures de la Bible aux bibliothèques* [sic]². Naturellement, j'aurais été extrêmement flatté que M. Badinter puisse reprendre quelques propos de mon cru, mais j'ai quand même dû rectifier, tant auprès du journal, qu'auprès de M. Badinter, à qui j'ai envoyé

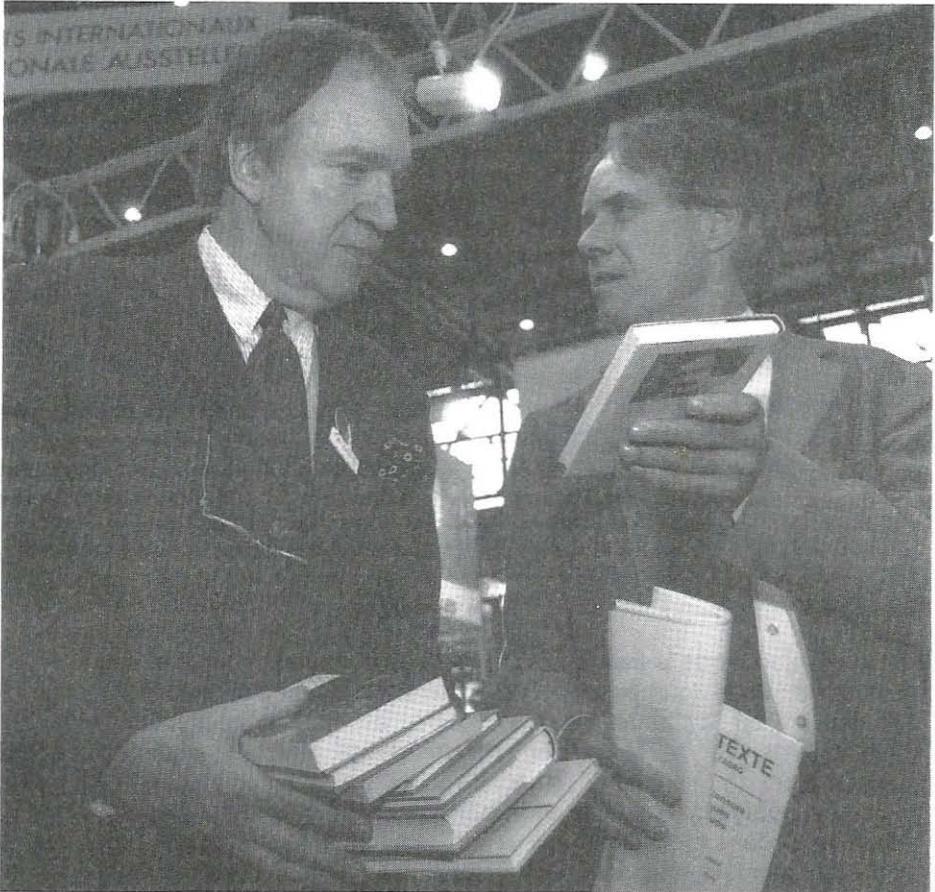
² Le titre exact est : *Censures de la Bible aux larmes d'Eros*. - Paris : Ed. du Centre Georges Pompidou : Bibliothèque publique d'information, 1988.

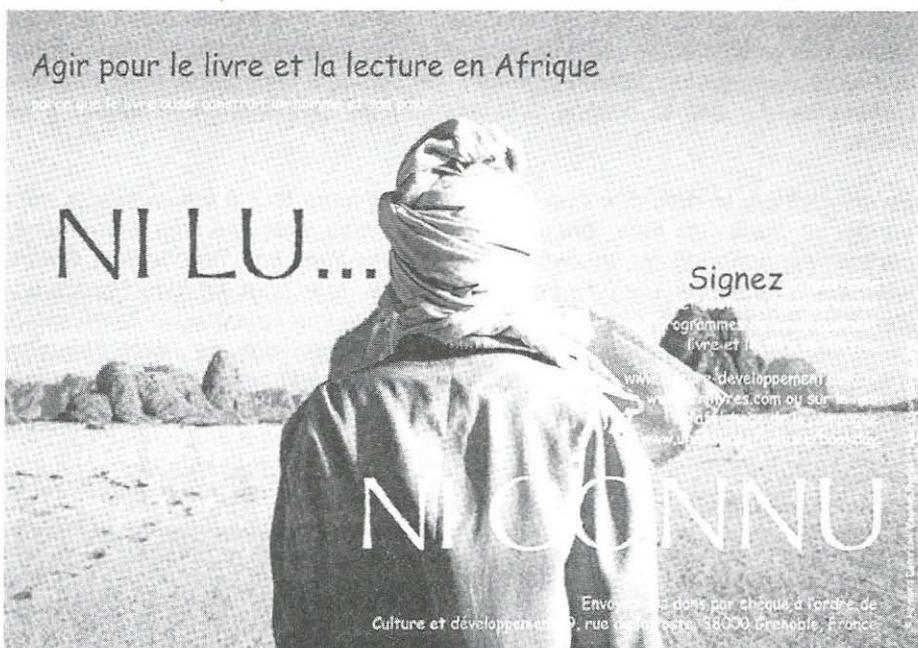
une lettre avec photocopie de l'article en question et un exemplaire de Hors-Texte. L'ancien Ministre de la Justice et actuel Sénateur des Hauts-de-Seine m'a alors répondu, en grand seigneur : "Je suis très sensible à votre scrupule. L'essentiel est que le propos soit rappelé, qui que soit celui auquel il est attribué".

En conclusion, je dois dire que j'ai passé cinq jours tout à fait exaltants cette année au Salon du livre, enrichi des rencontres avec les très nombreuses personnes, connues ou anonymes, qui sont venues voir l'exposition, dont la délégation de l'IFLA. Ce fut une vraie réussite, que nous devons encore une fois très largement à Claudia Mendoza. Aussi suis-je sûr que l'Assemblée générale de notre association acceptera à l'unanimité de l'élire "Membre d'honneur" de l'AGBD, conformément aux statuts, *en gage de reconnaissance et de remerciements pour des services exceptionnels rendus à l'Association.*

Eric Monnier

Photo Sandro Campardo, cop. Keystone 2002





Manifeste pour le droit au livre et à la lecture en Afrique francophone

Campagne de soutien au développement du livre et de la lecture en Afrique francophone coordonnée par Culture et développement

NI LU... NI CONNU

Parce que le livre aussi construit un homme et son pays...

À l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur de l'Unesco le 23 avril 2002, Culture et développement, association nationale d'aide au développement et à l'aménagement culturel du territoire, appelle tous les professionnels du livre et de la lecture ainsi que la société civile à signer le manifeste pour le droit au livre et à la lecture en Afrique francophone.

Parce que ce droit aujourd'hui n'est pas, ou peu, respecté, nous vous sollicitons afin que tous accèdent au livre dans les bibliothèques publiques et

dans les librairies en Afrique comme ailleurs.

Nous avons choisi le message du directeur général de l'Unesco, M. Koïchiro Matsuura, prononcé le 23 avril 2001, à l'occasion du lancement de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, pour vous sensibiliser à la question du droit au livre et à la lecture pour tous.

« À l'heure de la mondialisation, le livre devient l'allié de tous les combats : pour la diversité culturelle et linguistique, pour l'accès aux savoirs, pour la liberté, pour la paix. Les quelque 80 pays ainsi que les millions de personnes qui participent régulièrement, depuis 1995, à la célébration de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur l'ont bien compris.

Le livre est en effet un compagnon de route et de vie inestimable. Dans les sociétés qui se sont établies autour de l'écrit comme dans celles qui puisent davantage aux sources de l'oralité, mais qui l'ont découvert et le chérissent comme gardien de leur patrimoine et expression de leur créativité nouvelle. Pour faire progresser l'éducation de base, pour lutter contre la pauvreté, pour servir de socle aux avancées des nouvelles technologies de la communication et de l'information dans les sociétés modernes.

C'est pourquoi l'Unesco, fidèle à son Acte constitutif, considère plus que jamais indispensable sa mission de promouvoir le développement de l'édition, la libre circulation du livre, son accès à tous les publics. La protection des auteurs contre l'exploitation non autorisée du produit de leur travail en est le corollaire. C'est pourquoi l'Unesco encourage également les pays à développer leur politique nationale en ce domaine, en veillant à ce que les auteurs perçoivent une part équitable des revenus de leurs oeuvres.

Parce qu'il sert de multiples manières au développement, le livre est un outil de progrès. Parce qu'il est d'abord expression de la pensée, témoignage de l'être, le livre donne aussi une chance à l'humanisation du monde. »

Koïchiro Matsuura

« Culture et développement » vous appelle à signer le manifeste et à soutenir financièrement les programmes de développement « livre et lecture en Afrique ».

Le manifeste est disponible sur www.culture-developpement.asso.fr ou sur www.afriLivres.com et sur le lieu d'affichage de la campagne, bibliothèques et librairies de France et d'Afrique.

Envoyez vos dons par chèque (en précisant au dos « Opération ni lu... ni connu, Programme livre lecture Afrique ») à l'ordre de : Culture et développement, 9, rue de la Poste, 38000 Grenoble, France.

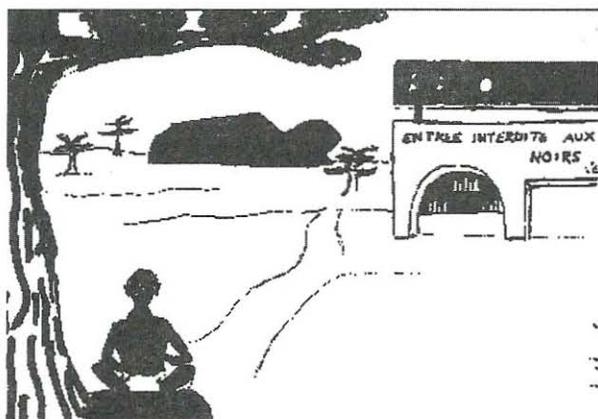
Avec le soutien du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Culture et de la Communication, de l'Unesco pour la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, www.unesco.org/culture/bookday, de M. Raymond Depardon, Magnum Photos, en collaboration avec le collectif d'éditeurs africains Afrilivres.

Les signatures collectées du manifeste seront adressées courant

2003 aux ministères africains responsables de la Culture et de l'Éducation et aux institutions des pays du Nord.

Les dons serviront à financer les programmes de développement du livre et de la lecture publique en Afrique francophone: chèques livres, achats de livres pour les bibliothèques publiques africaines, édition du catalogue des livres disponibles africains, appui au projet Internet Afrilivres, fonds de soutien à l'édition africaine, campagnes médias de soutien...

Nous vous remercions de bien vouloir nous aider à promouvoir cette campagne de soutien au livre et à la lecture en Afrique et de nous retourner tout au long de la campagne (23 avril 2002-23 avril 2003) les signatures collectées du manifeste à Culture et développement, «Opération ni lu... ni connu, Programme livre lecture Afrique», 9, rue de la Poste, 38000 Grenoble, France.



Ex-libris créé par un élève dans le cadre d'une réflexion sur le livre et la censure, dans la classe de Jacky Gabriel, enseignant d'arts visuel, au Cycle d'Orientation de la Florence, à Genève, pour l'exposition *Le livre et la censure : bibliothèques sous la loupe*, au Salon du livre 2002.

PARTENARIAT SUD-NORD

Le livre est considéré comme un outil indispensable pour l'éducation, l'information, le plaisir personnel, mais il est également un objet de culture. Ainsi, il revient à tout bibliothécaire d'assumer les responsabilités de sa profession et d'exercer ses activités dans n'importe quelle bibliothèque du monde : publique ou spécialisée ; qu'elle soit équipée de moyens d'information traditionnels ou modernes.

L'Afrique est une zone qui cherche à mettre en place une politique de partenariat dans tous les domaines de son développement. Les bibliothèques ne font pas exception.

Le partenariat entre bibliothèques se concrétise de différentes façons :

- Par la formation de bibliothécaires qui effectuent des stages dans les autres pays, cela permet une confrontation d'expériences Nord-Sud entre bibliothécaires. Ces échanges sont essentiels pour se former aux nouveaux supports électroniques, ainsi qu'à l'évolution du métier de bibliothécaire.
- Par les dons de livres : cette action est capitale pour l'enrichissement d'une bibliothèque en ouvrages. Mais faut-il tout envoyer ? Pour que les dons soient bénéfiques aux pays du Sud, le donateur doit consulter au préalable le destinataire pour connaître ses besoins. Ainsi les dons correspondront mieux aux collections des bibliothèques. Dans tous les cas, la décision finale d'accepter un don appartient toujours au destinataire.
- Par la construction de bibliothèques : cet aspect vise essentiellement les bibliothèques villageoises dont la collection entière tient dans une caisse ! Les fonds de ces bibliothèques villageoises sont en grande partie constitués d'ouvrages didactiques. Ces bibliothèques ont exprimé leurs besoins en ouvrages pour enfants (contes, romans, dictionnaires) lors d'une rencontre sur les échanges d'expériences entre bibliothèques villageoises.
- Par les échanges culturels : ils doivent permettre aux bibliothèques de faire connaître à leur public la culture de l'autre, par des animations autour du livre, par des contes et même de la musique.

Je tenais tout particulièrement à parler du partenariat, car c'est un domaine qui me tient à cœur.

Je suis diplômée de l'Ecole des bibliothécaires, archivistes et documentalistes, à Dakar, au Sénégal, et depuis avril 2002, je suis en stage à la Bibliothèque des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Je souhaite donner ici mes impressions sur cette expérience. Ce stage de deux mois est d'une importance capitale dans ma carrière. En effet, il m'a permis :

- de m'intégrer dans une équipe de professionnels de milieu académique ; jusqu'à maintenant j'avais travaillé en grande partie dans le milieu de la lecture publique ;
- de m'initier aux fonctions techniques et à la gestion d'une bibliothèque ;
- d'approfondir mes connaissances en informatique et de développer mon intérêt et ma pratique des NTIC notamment d'Internet.

Je profite de cette opportunité pour remercier Madame Daisy McAdam, la directrice de la BSES et toute son équipe pour leur disponibilité, leur encadrement et leurs précieux conseils tout au long de cette période.

Ndéye Notté Diagne



CRÉATION D'UNE COLLECTION DE LIENS HYPERTEXTES POUR LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE LA VILLE DE GENÈVE

Ce travail de diplôme a été réalisé dans le contexte de la formation HES, qui impose à un groupe (en l'occurrence Annina Hirschi, Marc Le Hénanf et Marilyn Porporato) une gestion de projet sur 9 mois dont environ 2 mois à plein temps.

Le mandat qui nous a été proposé par les Bibliothèques municipales (Bm) prenait pour point de départ le travail de Corinne Bieri¹ et comportait quatre impératifs : réaliser un module comportant un choix de liens destinés autant aux professionnels qu'au grand public ; rendre ce module opérationnel sur l'intranet des Bm, puis sur Internet ; définir un processus de maintenance ; assurer une formation des utilisateurs professionnels et grand public à cet outil.

LE CHEMINEMENT

Nous avons commencé par une recherche d'informations en visitant des sites web de bibliothèques, en lisant la presse professionnelle, en dialoguant avec les responsables et avec les bibliothécaires des Bibliothèques municipales, avec des informaticiens, des concepteurs et des vendeurs de logiciels documentaires.

Nous nous sommes ensuite attelés à la conception et la réalisation du répertoire. Le déroulement de ces étapes ne s'est pas fait de façon linéaire, mais plusieurs "chantiers" étaient ouverts en parallèle.

• 1^{ère} étape : rassembler la collection de liens

Nous avons défini une politique d'acquisition dans l'esprit des Bm. Pour tenir compte de leurs missions, partenaires et publics, il a ainsi été décidé, par exemple, que 30% des liens seraient consacrés au jeune public. Chaque division de la classification Dewey devait être représentée par au moins un site de périodique, un site contenant de l'information primaire, et un métasite (site présentant d'autres sites). Une grille d'évaluation des sites web a été élaborée, comprenant une vingtaine de points dont la fréquence de mise à jour, la possibilité de contact avec un responsable, l'ergonomie, la lisibilité, et bien entendu le contenu... Après avoir procédé à un échantillonnage et validé notre démarche, nous avons sélectionné des centaines de sites qui ont été évalués au moyen de cette grille.

• 2^{ème} étape : mettre cette collection à disposition des usagers

Nous avons rédigé une notice descriptive pour chaque site retenu, en nous inspirant du catalogage pratiqué aux Bm, dans l'éventualité d'une interrogation commune avec le catalogue informatisé ou d'une migration ultérieure des données sur un nouveau système. Les liens ont été classifiés selon la version

¹ Cf. Hors-texte no. 66, mars 2002, p. 17-18

de la classification *Dewey* utilisée aux Bm. A chaque lien, nous avons attribué un ou plusieurs mots-clés tirés du *Choix de vedettes-matières Blanc-Montmayeur*, en usage aux Bm.

Un cahier des charges a été rédigé, les ressources humaines et financières disponibles ont été évaluées, puis nous avons choisi l'option technique qui nous a semblé la mieux adaptée. Après avoir exploré plusieurs pistes, nous avons opté pour une base de données *Microsoft Access*. Cette solution est peu coûteuse et d'une réalisation relativement simple. Nous avons ensuite conçu des masques de saisie, de recherche et de consultation, en cherchant la meilleure ergonomie possible.

Ces deux premières étapes ont constitué la partie la plus importante de notre travail.

- **3^{ème} étape : définir un processus de suivi et de maintenance**

Nous avons pris contact avec les bibliothécaires des Bm, pour leur présenter le projet et les y impliquer, en leur demandant de nous communiquer leurs bookmarks et les principales demandes des usagers (qui nous ont été très utiles pour orienter nos recherches). Puis nous avons établi un processus de vérification périodique des sites. En effet, leur contenu peut changer rapidement ou au contraire ne pas évoluer assez vite. Nous avons enfin sélectionné des outils informatiques d'aide à la maintenance, pour la vérification automatique de liens et pour l'établissement de statistiques.

- **4^{ème} étape : assurer la formation des utilisateurs**

Nous avons intégré à la base de données un document présentant notre politique d'acquisition, pour informer les utilisateurs du contenu du répertoire. Nous avons également rédigé des rubriques d'aide à la recherche tant dans le répertoire que sur l'Internet. Un mode d'emploi détaillé de la base de données a été préparé à l'intention de son futur administrateur. Enfin, nous avons présenté notre démarche et la base de données elle-même aux bibliothécaires principaux des Bm.

LE RESULTAT

Le résultat est une collection encyclopédique de 350 liens environ, surtout francophone, documentaire et à orientation locale, qui a été constituée par recherche systématique d'après les indices *Dewey*.

La base a été copiée sur un ordinateur à la Bibliothèque de la Cité, relié au réseau interne des Bm. Une copie a également été gravée sur CD-Rom.

L'AVENIR

Annina Hirschi, qui s'était particulièrement occupée de la partie informatique du projet, est depuis janvier 2002 employée aux Bm. Elle y travaille au développement (ajout d'une centaine de liens sur des périodiques électroniques) et à la maintenance du répertoire. Cette embauche est

l'aboutissement logique du travail débuté par Corinne Bieri, et réaffirme la volonté des Bm de s'investir dans les nouvelles technologies de l'information.

Le produit sera migré en juin de cette année sur le système de gestion documentaire Concerto. Ce système permettra à l'utilisateur d'interroger à distance et simultanément le répertoire et le catalogue des Bibliothèques municipales.

Cette collection peut et doit évoluer en fonction des besoins. Il faudra pour cela former et impliquer d'avantage les bibliothécaires dans la collecte des liens, dans l'utilisation et la promotion du produit. Il faudra également susciter et prendre en compte un retour de la part des usagers, en leur offrant la possibilité de proposer eux aussi des liens.

Si ce répertoire ne reprend qu'une partie du projet élaboré par Corinne Bieri, laissant par exemple de côté l'aspect « service de référence personnalisé », il n'en constitue pas moins une ouverture significative des Bibliothèques municipales sur l'information électronique. Un premier pas avait été franchi avec la création de logithèques aux Pâquis et à la Cité, mais il s'agissait encore de prêter des documents sur supports physiques. Il est aujourd'hui question d'orienter l'usager parmi les milliards de documents virtuels disponibles sur le web, et de lui donner les moyens de s'y orienter par lui-même.

Marc Le Hénanf, mars 2002

NB Le mémoire relatif à ce travail de diplôme est accessible en ligne sur le site de la HEG/ID : http://160.53.186.12/heg/doc/campus/travaux/id/td01_liens_bm.pdf



Au Chien Bleu, une librairie jeunesse... et plus

Un fauteuil de velours rouge, deux petites tables pour boire thé et café, de la musique, un coin dessin et jeux pour les enfants et des livres bien sûr, des livres pour enfants. Tout ceci se trouve dans une grande et lumineuse arcade située au 43, route de Frontenex, en face du théâtre Am Stram Gram.

Des livres choisis pour leur qualité d'écriture, d'illustration mais surtout des livres qui apportent quelque chose à leurs jeunes lecteurs. Des livres qui aident à grandir, des livres qui donnent du plaisir, des livres que l'on a envie de lire.

Et c'est bien là le but totalement avoué des libraires, encourager les enfants à lire, leur faire partager ce grand plaisir du bouquin où l'on se plonge avec délices pendant des heures. D'ailleurs les enfants ne s'en privent pas et il y a déjà des habitués que l'on voit régulièrement installés dans le fauteuil en train de dévorer le dernier Max et Lili ou découvrir la vie des pingouins.

La librairie collabore de plus en plus avec enseignants et bibliothécaires en facilitant les recherches par thème ou individuelles des uns et des autres. Une autre collaboration en développement, celle qui s'établit avec Action Innocence et qui permettra aux enfants d'apprendre à naviguer sur internet en toute sécurité.

Au Chien Bleu se veut aussi un lieu de rencontres chaleureux et convivial. Pour cela elle propose également des animations : spectacles de marionnettes, des contes ou de musique et, dès la prochaine rentrée scolaire, des rencontres avec des auteurs.

Des ateliers de créativité, animés par l'association Connexion Culturelle, ont lieu les mercredis et samedis, ainsi que tous les jours après l'école, sur des thèmes variés : fabrication du papier, ateliers d'écriture, BD, etc...

Le premier dimanche de chaque mois (sauf pendant les vacances scolaires) enfants et parents sont invités à venir tartinosopher de 10h. à 12h. Un petit déjeuner très complet pour commencer, suivi d'une rencontre philosophique animée par l'association Pro-Philo.

Catherine Yersin - Christine Geneux - Maria Jimenez





LETTRE OUVERTE
A LA COMMUNAUTE DES BIBLIOTHECAIRES
SUISSES ET GENEVOIS

Genève, mai 2002

Les déléguées de l'IFLA, Ingrid Parent (Canada) et Josche Neven (Pays-Bas), qui sont venues examiner la candidature de Genève pour l'organisation du congrès IFLA en 2007, ont quitté Genève avec un sentiment très favorable.

Le programme de visite du site était particulièrement dense, mais le parcours a été sans faute grâce à l'enthousiasme et à la disponibilité des membres du comité de soutien au projet de candidature genevoise et à la présence aux manifestations publiques d'un grand nombre de représentants de la communauté professionnelle.

Les déléguées de l'IFLA ont été sensibles au soutien et à la présence de nombreux bibliothécaires de la région qui manifestaient leur intérêt en participant à la conférence et aux expositions organisées par l'AGBD et par la Bibliothèque nationale suisse au Salon du livre. Elles ont pu prendre acte de la solidarité et de l'intérêt professionnel d'une communauté soudée autour d'un projet lobby d'envergure.

Nous vous remercions vivement de l'accueil que vous leur avez réservé et des nombreux témoignages de soutien à notre candidature.

Le prochain acte va se jouer en 7 minutes à Glasgow (congrès IFLA 2002), le 16 août prochain. C'est en effet le temps qui nous est imparti pour défendre la candidature de Genève devant le Governing Board de l'IFLA (Executive Committee et Professional Committee, soit environ 20 personnes). La décision finale du choix de la candidature à l'organisation du congrès IFLA 2007 sera prise à cette date.

Pour suivre l'évolution de notre dossier, veuillez consulter le site web de notre candidature genevoise : <http://www.unige.ch/IFLA/>

Bon été à toutes et à tous !

Daisy McAdam
Daisy.McAdam@ses.unige.ch

Danielle Mincio
Danielle.Mincio@bcu.unil.ch

ENTRE DEUX VAGUES

ENTRE DEUX VAGUES

On line

La bibliothèque de l'Université de Lille 1 vient de mettre en ligne sa bibliothèque numérique Grisemine. Elle a pour objectif de proposer en texte intégral des publications destinées à un public de chercheurs et d'étudiants de niveau 2e ou 3e cycle universitaire. Dès à présent des extraits significatifs de 60 thèses sont déjà en ligne. Grisemine s'enrichit progressivement des contributions d'enseignants-chercheurs francophones de tous pays.

<http://bibliotheques.univ-lille1.fr/default.asp?bustl/grisemine>

Comparaison

Afin de rendre la lecture du budget plus plaisante les bibliothèques des Florida Atlantic Universities comparent les sommes investies dans divers postes au prix équivalent de prestations. Par exemple la souscription annuelle à l'"European Economic Review" équivaut à un abonnement de saison de l'équipe de hockey locale !
Pour s'en inspirer...

<http://www.library.fau.edu/depts/ref/infocost.htm>

La Bibliothèque d'Alexandrie

Saluée par de nombreux articles dans de nombreux journaux, les travaux de construction de la BA (Bibliothèque d'Alexandrie) sont terminés. La cérémonie d'inauguration était prévue pour la mi-avril mais en raison des événements en Palestine, le gouvernement égyptien a décidé de reporter la célébration sine die.
D'une beauté architecturale saisissante et d'une fonctionnalité optimale, l'édifice, situé au bord de la mer, a la forme d'un long cylindre de 160 mètres de diamètre, tronqué en biseau.

Le site français de la BA est actuellement en construction

<http://www.bibalex.gov.eg/>

Le site officiel du gouvernement égyptien, en anglais

<http://www.sis.gov.eg/alex-lib/html/front.htm>

Initiateur du projet, l'Unesco dispose également d'un site (cop. 1999)

http://www.unesco.org/webworld/alexandria_new/

Créé par des étudiants de l'Institut de l'IEP de Paris, un site francophone (cop. 2001)

<http://membres.lycos.fr/bibalex/>

Università della Svizzera italiana

La bibliothèque universitaire de Lugano dispose d'un nouveau site web en italien

<http://www.bul.unisi.ch/>



Allô biblio échos

Manuscrits de Joyce à la Bibliothèque nationale d'Irlande

La Bibliothèque nationale d'Irlande a acquis une importante collection de manuscrits jusque-là inconnus de James Joyce, dont des versions préliminaires d'"Ulysse", détenus depuis plusieurs décennies par un couple de Français qui s'était lié d'amitié avec l'auteur lors de son séjour à Paris.

L'acquisition a été officiellement dévoilée jeudi alors que le Premier ministre irlandais Bertie Ahern venait accueillir en personne les cartons de manuscrits à leur arrivée à l'aéroport de Dublin.

Le fils de Paul et Lucie Léon, Alex, avaient retrouvé ces manuscrits il y a près de deux ans, en rangeant des cartons après la mort de ses parents dans leur appartement parisien.

Lors de discussions privées, Alex Léon avait proposé alors les manuscrits à la Bibliothèque nationale irlandaise, apparemment stupéfiée par la qualité et l'ampleur de cette découverte. Elle a finalement acheté la collection pour huit millions de livres (8,48 millions d'euros) par l'intermédiaire de la maison Sotheby's à Londres. Il s'agit de la plus importante acquisition littéraire de l'Eire.

Paul et Lucie Léon avaient été des amis proches de l'écrivain pendant plus de dix ans. Et ils avaient recueilli nombre de ses papiers lorsqu'il avait quitté Paris pour la Suisse en 1940, fuyant l'occupation allemande. A sa mort en 1941, Paul Léon était allé dans l'appartement de l'auteur à Paris pour sauver les documents que le propriétaire aurait sûrement saisi pour compenser les loyers impayés. Paul fut ensuite arrêté et envoyé dans le camp de concentration d'Auschwitz où il mourut. La Gestapo avait fouillé plusieurs fois son appartement et Lucie dissimula les documents pendant toute la durée de la guerre. Nombre d'entre eux restèrent ainsi cachés jusqu'à ce que son fils les retrouve il y a près de deux ans.

Dans la collection, figurent des carnets, des notes et des brouillons d'"Ulysse" qui apportent un nouvel éclairage sur la façon dont l'écrivain a conçu ce roman, ainsi que des épreuves et des corrections de «Finnegans Wake». Selon Michael Groden, on

trouve les notes les plus anciennes prises sur «Ulysse» ainsi que les brouillons de huit épisodes distincts du roman, dont trois sont les premiers trouvés sur cette partie de l'oeuvre. D'après lui, il s'agit «de la plus importante collection de brouillons d'Ulysse" au monde».

© AP - The Associated Press. Tous droits réservés.

Ce n'est pas mieux ailleurs

Un inventaire récent à la Jadavpur University Library révèle les inquiétantes habitudes de ses prestigieux lecteurs : plus de 25.000 livres (dont certains rares et irremplaçables) sont portés manquants.

Apparemment les membres du corps enseignant, des intellectuels distingués, empruntent et "oublent" de restituer leurs prêts.

Le record est attribué à M. Amartya Sen qui a emprunté "Programmes of industrial development" en 1957 ! Appelé à Harvard, il a répondu aux journalistes qu'il ne se souvenait pas d'un tel emprunt.

Il semble qu'à Jadavpur les professeurs soient responsables de 80 % des disparitions d'ouvrages.

Seule consolation pour les étudiants privés de lecture : l'espoir que leurs professeurs ont au moins lu les livres empruntés !

India Today 26 avril 1999

Bibliothèque d'iranologie

Le but de la Fondation Mossadegh est de faire connaître l'Iran et sa culture. Elle met à disposition du public une bibliothèque d'iranologie, composée de plus de 40000 livres sur l'histoire, la situation géopolitique, la religion musulmane chiite, les arts et la philosophie persane.

Créée en mémoire de l'ancien premier ministre d'Iran de 1951 à 1953, par son petit-fils maternel Abdol Madjid Bayat Mossadegh, la bibliothèque se veut totalement apolitique.

La consultation des ouvrages se fait après l'obtention d'une carte de membre et les livres sont consultés uniquement sur place.

Faute de personnel, la communication avec la Bibliothèque ne se fait que par fax.

Fondation Mossadegh, 21 Place d'Armes, 1227 Carouge

Tél. : 022 300 37 55 - Fax : 022 300 37 58

Le laurier du vainqueur

Lausanne inaugure une forme de collaboration inattendue entre bibliothèques a priori très différentes, mais partageant le point commun au sport et à la botanique : le laurier !

LE LAURIER DU VAINQUEUR

Une exposition des bibliothèques du Musée botanique cantonal et du Musée olympique du 13 mai au 25 août 2002 entrée libre à la Bibliothèque du Musée olympique

Bibliothèque du Musée olympique, Quai d'Ouchy, 1001 Lausanne

Lundi à vendredi : 9h-17h. Week-ends et jours fériés : 13h-18h

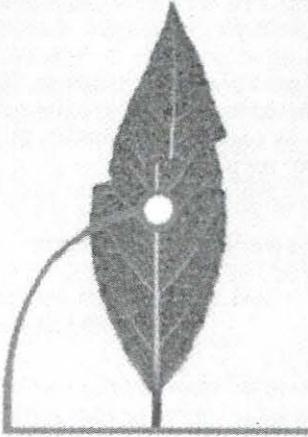
Jardin botanique cantonal, 14 bis av. de Cour, 1007 Lausanne

Mai à septembre, 10h-12h / 13h-18h30 (tous les jours, entrée libre)

MUSÉE
BOTANIQUE
CANTONAL



MUSÉE
OLYMPIQUE
LAUSANNE



Le Laurier du vainqueur
Une exposition des bibliothèques
du Musée botanique cantonal
et du Musée olympique

du 13 mai au 25 août 2002

Musée olympique de Montreux-olympique, Quai d'Ouchy 2, CH-1001 Lausanne
Lundi à vendredi 20h00-22h00 Week-ends et jours fériés 13h00-18h00
T 091 67 86 91 www.olympic.org - www.bibliobot.ch

Hors-Texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 20.- l'an (ccp 12-2045-7-3)

Adresse du site AGBD sur le WEB : <http://www.bbs.ch/AGBD/>

Le comité de rédaction est composé de : Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Eric Monnier, Malou Noetzlin, Danièle Tosi

Adresse :

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.

Case postale 3494
CH - 1211 **Genève 3**



ATTENTION : délai de remise pour le prochain numéro

20 septembre 2002

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!

SOMMAIRE



<i>Ce qu'ils ont dit.....</i>	2
<i>Vernissage de l'exposition : discours du Président de l'AGBD.....</i>	3
<i>Compte rendu de l'exposition « Le livre et la censure »</i>	5
<i>Ni lu... ni connu... ..</i>	8
<i>Partenariat Sud-Nord</i>	11
<i>Création d'une collection de liens hypertextes pour les BM.....</i>	13
<i>Au Chien Bleu, une librairie jeunesse... et plus</i>	16
<i>Lettre ouverte à la communauté des bibliothécaires suisses et genevoises</i>	17
<i>Entre deux vagues</i>	18
<i>Allô Biblio Echos</i>	20

Impression : Association TRAJETS, Genève